

VISIODENT
Société Anonyme au capital de 672.676,64 €

Siège social : 30 bis, rue du Bailly
93210 - LA PLAINE ST DENIS

327 500 849 RCS BOBIGNY

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2009 au 30 JUIN 2009

1. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS
2. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER
3. RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE SEMESTRE
4. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

1 COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

I – ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

| | <i>* sur 06 mois</i> | <i>* sur 12 mois</i> |
|---|----------------------|----------------------|
| ACTIF | 30/06/2009 | 31/12/2008 |
| En Euros | | |
| Immobilisations incorporelles | 1 513 152 | 1 717 359 |
| Ecart d'acquisition / Goodwill | 1 007 022 | 1 007 022 |
| Immobilisations corporelles | 171 088 | 168 089 |
| Autres actifs financiers | 199 944 | 144 672 |
| Total des actifs non courants | 2 891 206 | 3 037 143 |
| Stocks de marchandises | 789 583 | 1 198 893 |
| Clients et comptes rattachés | 2 573 902 | 2 213 207 |
| Autres actifs courants | 547 279 | 382 582 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 007 794 | 1 149 493 |
| Total des actifs courants | 4 918 557 | 4 944 174 |
| Total de l'actif | 7 809 764 | 7 981 317 |
| PASSIF | 30/06/2009 | 31/12/2008 |
| En Euros | | |
| Capital | 672 677 | 686 107 |
| Primes | 1 424 782 | 1 736 689 |
| Titres autodétenus | | -325 337 |
| Réserve légale | 68 611 | 68 611 |
| Report à nouveau | 6 977 | 11 752 |
| Réserves Groupe | -422 648 | -388 577 |
| Autres réserves | 906 166 | 606 166 |
| Résultat consolidé | 137 158 | 524 888 |
| Capitaux propres (Part du groupe) | 2 793 721 | 2 920 298 |
| Intérêts minoritaires | 135 828 | 146 284 |
| Total Capitaux propres | 2 929 549 | 3 066 582 |
| Provisions pour risques et charges | 255 391 | 253 307 |
| Emprunts et dettes financières à long terme | 868 550 | 966 190 |
| Total des passifs non courants | 1 123 941 | 1 219 497 |
| Emprunt et dettes financières à court terme | 299 493 | 299 340 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 847 759 | 1 047 516 |
| Dettes fiscales et sociales | 891 488 | 997 631 |
| Autres dettes et passifs courants | 1 717 533 | 1 350 752 |
| Total des passifs courants | 3 756 273 | 3 695 238 |
| Total du passif | 7 809 764 | 7 981 317 |

II – ETAT DU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE

| Compte de Résultat Consolidé | * sur 06 mois | * sur 06 mois | * sur 12 mois | * sur 12 mois |
|---|----------------|-----------------|----------------------------------|-----------------|
| | 30/06/2009 | 30/06/2008 | Compte Proforma 31/12/2008 | 31/12/2008 |
| En Euros | | | | |
| Chiffre d'affaires | 4 413 800 | 5 371 734 | 9 237 989 | 9 237 989 |
| Autres produits de l'activité | | 0 | 0 | 0 |
| Achats consommés | -912 246 | -1 880 018 | -3 028 746 | -3 028 746 |
| Charges de personnel | -1 712 551 | -1 818 453 | -3 462 203 | -3 462 203 |
| Charges externes | -743 918 | -1 094 571 | -1 909 768 | -1 909 768 |
| Impôts et taxes | -68 442 | -79 277 | -143 340 | -143 340 |
| Dotation aux amortissements | -343 013 | -241 830 | -516 274 | -516 274 |
| Dotation aux provisions | -2 084 | -72 735 | -37 937 | -37 937 |
| Variation des stocks et produits en cours et de produits finis | -355 786 | 396 183 | 503 878 | 557 403 |
| Autres produits et charges d'exploitation | -16 259 | 11 424 | 85 574 | 85 574 |
| Résultat opérationnel courant | 259 502 | 592 457 | 729 173 | 782 698 |
| Autres produits et charges opérationnels | -62 010 | 25 722 | -19 009 | -19 009 |
| Résultat opérationnel | 197 492 | 618 179 | 710 165 | 763 690 |
| Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie | 1 957 | 6 355 | 10 348 | 10 348 |
| Coût de l'endettement financier brut | -25 388 | -28 320 | -69 978 | -69 978 |
| Coût de l'endettement financier net | -23 431 | -21 965 | -59 630 | -59 630 |
| Résultat avant impôts | 174 061 | 596 214 | 650 535 | 704 060 |
| Charge d'impôts | -47 359 | -176 122 | -188 538 | -188 538 |
| Résultat après impôts des activités poursuivies | 126 702 | 420 092 | 461 997 | 515 522 |
| Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat net de la période | 126 702 | 420 092 | 461 997 | 515 522 |
| Part du groupe | 137 158 | 384 077 | 471 363 | 524 888 |
| Part des minoritaires | -10 456 | 36 015 | -9 366 | -9 366 |
| Résultat net par action | 0,03 | 0,09 | 0,11 | 0,12 |
| Résultat dilué par action | 0,03 | 0,09 | 0,11 | 0,12 |

III – TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| | Capital | | Primes d'émission | Réserves | Report à nouveau | Résultat | Actions autodétenues | |
|---|------------------|----------------|-------------------|----------------|--------------------|----------------|----------------------|------------------|
| | Nombre | Montant | | | | | Nombre | Montant |
| Capitaux propres 31/12/07 | 4 288 170 | 686 107 | 3 133 187 | 390 118 | - 1 811 856 | 911 769 | 17 794 | - 60 245 |
| Augmentat° capital | | | | | | | | |
| Rachat d'action propre | | | | | | | | - 265 092 |
| Affectation du résultat | | | - 807 907 | - 103 919 | 1 823 607 | - 911 769 | | |
| Résultat net part du groupe de l'exercice | | | | | | 384 077 | | |
| Distribution dividende | | | - 588 592 | | | | | |
| Autre variation | | | | | | | | |
| Capitaux propres 30/06/2008 | 4 288 170 | 686 107 | 1 736 688 | 286 199 | 11 751 | 384 077 | | - 325 337 |
| Augmentat° capital | | | | | | | | |
| Rachat d'action propre | | | | | | | | |
| Affectation du résultat | | | | | | | | |
| Résultat net part du groupe de l'exercice | | | | | | 140 811 | | |
| Distribution dividende | | | | | | | | |
| Autre variation | | | | | | | | |
| Capitaux propres 31/12/2008 | 4 288 170 | 686 107 | 1 736 688 | 286 199 | 11 751 | 524 888 | 17 794 | - 325 337 |
| Augmentat° capital | | | | | | | | |
| Annulation action propre | - | 83 941 | - 13 431 | - 311 906 | | | - 17 794 | 325 337 |
| Affectation du résultat | | | | | 476 138 | 48 750 | - 524 888 | |
| Résultat net part du groupe de l'exercice | | | | | | 137 158 | | |
| Distribution dividende | | | | - 210 211 | | | | |
| Changement de méthode comptable | | | | | - 53 525 | | | |
| Capitaux propres 30/06/2009 | 4 204 229 | 672 676 | 1 424 783 | 552 125 | 6 977 | 137 158 | - | - |

IV – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

| Tableau des flux consolidés | * sur 06 mois | * sur 06 mois | * sur 12 mois |
|---|------------------|------------------|------------------|
| | 30/06/2009 * | 30/06/2008 * | 31/12/2008 * |
| En Euros | | | |
| Résultat net des sociétés intégrées | 126 702 | 420 092 | 515 522 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité : | | | |
| - Amortissements et provisions | 345 097 | 298 551 | 558 307 |
| - Variation des impôts différés | 0 | 0 | 0 |
| - Plus-values de cession, nettes d'impôt | 0 | 0 | 0 |
| Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées | | | |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence | 0 | 0 | 0 |
| Variation nette des actifs et des passifs courants | -163 844 | 392 916 | 481 064 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | 307 955 | 1 111 559 | 1 554 894 |
| Acquisitions d'immobilisations | -141 804 | -234 384 | -922 028 |
| Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt | 0 | 0 | 0 |
| Incidence des variations de périmètre | 0 | 0 | 0 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | -141 804 | -234 384 | -922 028 |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | -210 211 | -588 592 | -588 592 |
| Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées | 0 | 0 | 0 |
| Augmentation de capital, ou autres fonds propres | 0 | 0 | 0 |
| Diminution de capital, ou autres fonds propres | -325 337 | 0 | 0 |
| Opération sur actions propres | 325 337 | -265 092 | -265 092 |
| Augmentation des dettes financières | 500 000 | 0 | 1 100 000 |
| Diminution des dettes financières | -597 640 | -64 476 | -810 515 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | -307 851 | -918 160 | -564 199 |
| Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie | -141 699 | -40 984 | 68 667 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture | 1 149 493 | 1 080 826 | 1 080 826 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture | 1 007 794 | 1 039 842 | 1 149 493 |

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

A. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Visiodent est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code du commerce.

Les comptes consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2009, conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et aux interprétations de l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretation Committee*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 30 juin 2009, et notamment la norme IAS 34 relative à l'Information Financière Intermédiaire. En outre, ils ne présentent pas de différence avec les normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Le référentiel comptable international est disponible sur le site suivant :
http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adoptedcommission

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note sur la dépréciation des actifs et des provisions pour risque.

Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 :

Le Groupe n'est pas concerné par les interprétations et amendements suivants :

- Amendements IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions, condition d'acquisition et annulations.
- Amendements IFRS 1 et IAS 27 – Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée.
- Interprétation IFRIC 12 – Accords de concession de services.
- Interprétation IFRIC 13 – Programme de fidélisation des clients.
- Interprétation IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.
- Interprétation IFRIC 14 concernant la norme IAS 19 – Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies.
- Amendements IAS 23 – Coûts d'emprunts.
- Amendements IAS 32 et IAS 1 – Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation.

Le Groupe est concerné par les normes suivantes

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers. Le Groupe présente des comptes intermédiaires complets et a donc appliqué dès le 30 juin 2009 la version révisée de la norme IAS 1 relative à la présentation des états financiers.

La norme révisée réserve le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes actuelles devant être incluses dans un compte de résultat global. Les sociétés peuvent choisir de présenter tous les postes de produits et charges comptabilisés au cours d'une période dans un état unique de résultat global ou dans deux états, l'un détaillant les composantes du résultat net et un deuxième état commençant par le résultat net et détaillant les autres éléments du résultat global.

Le Groupe a choisi de présenter un seul état en conformité avec la nouvelle norme.

- IAS 38 révisée – Immobilisations incorporelles. La norme précise que les dépenses publicitaires doivent être comptabilisées en charges lors de la réception des biens ou services. Le Groupe est concernée pour des catalogues qui étaient comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2008 en charges lors de leur distribution. A compter du 1^{er} janvier 2009, le Groupe adopte la norme IAS 38 révisée. L'impact du changement de méthode sur l'exercice 2008 a été comptabilisé en capitaux propres conformément à l'IAS 8. Afin de corriger la présentation des comptes de 2008, une colonne proforma a été insérée sur l'état du résultat global (page 3).
- Concernant la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle, cette norme requiert une présentation de l'information sectorielle basée sur le reporting interne. Compte tenu de

l'organisation actuelle du reporting du groupe basé sur un seul secteur d'activité cette norme n'aura pas d'influence significative sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés de VISIODENT SA et ses filiales ont été établis selon le principe du coût historique. Les états financiers consolidés sont présentés en euro et toutes les valeurs sont arrondies à l'euro plus proche, sauf indication contraire.

Les comptes consolidés au 30 juin 2009 font apparaître un résultat de 137 158 euros part du Groupe.

1. PRINCIPE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de VISIODENT S.A. et de ses filiales préparés à chaque date de clôture.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse d'être exercé par le Groupe.

Le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote.

L'intégralité des soldes et transactions intra-groupe sont éliminés. L'ensemble des actifs, passifs, et éléments du compte de résultat des sociétés concernées sont pris en compte.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

| Sociétés | Adresses | N° siren | % de détention | Intégration | Clôture |
|------------------------|---|-------------|----------------|-------------|---------|
| SA Visiodent | 30 bis rue du Bailly 93210 La Plaine Saint Denis | 327 500 849 | NA | Maison Mère | 31-déc |
| SL Software Némotec | C/ Doctor Esquerdo, 136 28007 Madrid Espagne | | 51% | Globale | 31-déc |
| SRL Visiodent Italia | Via ugo la Malfa 5 20063 Cernusco / Italie | | 99,97% | Globale | 31-déc |

3. METHODES COMPTABLES ET DE CONSOLIDATION

➤ Capitaux propres

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors groupe de la SL Software Némotec et de la SRL Visiodent Italia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves de ces filiales.

Les capitaux propres part du groupe comprennent le capital social de Visiodent SA, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le groupe.

Actions propres :

Les actions VISIODENT détenues par le Groupe sont soustraites des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 pour le montant de leur prix d'acquisition.

Les éventuels résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

Au 30 juin 2009, le Groupe ne dispose plus d'actions propres.

➤ **Immobilisations incorporelles et amortissements - dépréciations**

1.1 Les immobilisations incorporelles

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux) contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Elles comprennent les postes suivants :

- logiciels acquis par les sociétés du Groupe : il s'agit de ceux destinés à l'usage interne,
- logiciels créés ou en cours de développement : ils répondent aux critères requis pour leur activation,
- Les brevets.

1.2 Les frais de développement de logiciels

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés à l'actif dès lors que tous les critères requis par l'IAS 38 sont réunis, à savoir :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être achevé et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

Les autres dépenses de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

1.3 Amortissements - Dépréciations

Le principe d'amortissement varie en fonction de la nature des éléments composant les immobilisations incorporelles et en fonction de la durée d'utilité finie ou indéfinie conformément aux normes IFRS :

Immobilisation incorporelle à durée d'utilité finie :

- les logiciels acquis en vue d'un usage interne sont amortis sur une durée de trois ans.
- Les coûts de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Conformément à l'IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation.

Immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée :

- Les écarts d'acquisition.

Concernant ces immobilisations, des tests de dépréciation sont réalisés une fois par an.

➤ **Ecart d'acquisition**

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe dans leur actif net évalué à la juste valeur à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif du bilan consolidé est soumis à un test annuel de dépréciation. Il est comptabilisé à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le cas échéant, le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

➤ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées dans le patrimoine à leur coût d'acquisition. Les biens acquis au moyen de contrats de crédit-bail ne sont pas enregistrés en immobilisations car les montants ne sont pas significatifs. Il s'agit essentiellement de véhicules.

Les charges liées aux contrats de location simple sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le rythme de consommation des avantages économiques futurs est déterminé suivant le mode linéaire, pour tous les biens pouvant en faire l'objet, en fonction de la durée attendue d'utilisation par VISIODENT :

| | |
|--------------------------|--------|
| Installations diverses : | 10 ans |
| Matériel de transport : | 3 ans |

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Matériel de bureau et informatique : | 3 à 5 ans |
| Mobilier de bureau : | 5 ou 10 ans |

➤ **Les autres actifs financiers**

Les autres actifs financiers sont constitués de prêts et cautionnements. Elles sont comptabilisées à leur coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

➤ **Stocks**

Les stocks sont évalués conformément à l'IAS 2. La méthode d'évaluation est celle du « coût unitaire moyen pondéré ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à chaque arrêté. Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'achat, ou s'il existe des risques de non écoulement. Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

➤ **Créances clients et autres créances**

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'impossibilité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Les perspectives de remboursement sont fondées sur les meilleures appréciations possibles du risque de non recouvrement des créances concernées.

➤ **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ainsi, la trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les disponibilités en banque et en caisse, ainsi que les placements de trésorerie en valeurs mobilières de placement dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuation et dont les variations de juste valeur sont non significatives.

➤ **Risque de change**

Les opérations des filiales du Groupe sont exclusivement effectuées en Euro. Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose le Groupe est donc quasi inexistant.

➤ **Retraitement des amortissements et provisions**

L'incidence sur les comptes des écritures passées par la seule application de la législation fiscale, est éliminée des comptes consolidés. Au 30 juin 2009, la dotation aux amortissements du fonds de commerce de VISIODENT Italia résultant de la loi fiscale Italienne a été éliminée pour un montant de 27 249 euros.

➤ **Impôts différés**

Les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont comptabilisés conformément à la norme IAS 12.

Par dérogation au principe général énoncé ci-dessus, les différences temporaires résultant de la comptabilisation d'écarts d'acquisition, lorsque leur amortissement n'est pas déductible fiscalement, ne génèrent pas d'impôt différé passif.

➤ **Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Conformément à la norme IAS 19 « avantages au personnel », les engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués sur une base actuarielle en fonction de la rémunération annuelle du personnel, de son ancienneté et d'un coefficient de rotation (Turn-over), variable en fonction de l'âge des salariés. Le taux d'actualisation retenu est de 3%. Ces engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une provision comptabilisée par le Groupe VISIODENT.

➤ **Provision pour risques et charges**

Les provisions correspondent aux engagements résultants de litiges et risques divers, dont l'échéance ou le montant sont incertains, auxquels le Groupe peut être confronté dans le cadre de ses activités. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidité peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

➤ **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis lors de la livraison des produits.

Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis. Leur évaluation en prix de revient continue d'être appliquée conformément aux exercices précédents.

B - NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

Note 1 - Immobilisations incorporelles et amortissements - dépréciations

- **La variation des valeurs brutes des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

| Nature | 31/12/2008 | Augmentation | Diminution | 30/06/2009 |
|--------------------------------------|-------------------|---------------------|-------------------|-------------------|
| Frais de développement | 1 243 755 | | | 1 243 755 |
| Concessions, licences et logiciels | 1 058 725 | 103 090 | | 1 161 815 |
| Fonds commercial | 203 064 | | | 203 064 |
| Autres immobilisations incorporelles | 108 396 | | | 108 396 |
| Total valeurs brutes | 2 613 940 | 103 090 | - | 2 717 030 |

Aucun frais de développement n'a été engagé sur le 1^{er} semestre 2009.

Les concessions, licences et logiciels se composent de logiciels acquis et créés par la société. L'augmentation du poste correspond à la production immobilisée du logiciel Visiodent sur le 1^{er} semestre 2009 pour 81 K€ et à des achats de logiciels divers pour 22 K€

Le fonds commercial concerne la valeur du fonds après fusion réalisée le 1^{er} décembre 1995.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent aux frais de dépôts des brevets.

- **La variation des amortissements - dépréciations des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

| Nature | 31/12/2008 | Augmentation | Diminution | 30/06/2009 |
|--------------------------------------|-------------------|---------------------|-------------------|-------------------|
| Frais de développement | 265 471 | 168 937 | | 434 408 |
| Concessions, licences et logiciels | 549 836 | 136 351 | | 686 187 |
| Fonds commercial | - | | | - |
| Autres immobilisations incorporelles | 81 274 | 2 008 | | 83 282 |
| Total amortissements | 896 581 | 307 296 | - | 1 203 877 |

Les frais de développement des nouveaux produits ainsi que les logiciels créés s'y rattachant, sont amortis sur une durée allant de 3 à 5 ans à compter de leur date de mise en service.

Les logiciels acquis sont amortis dès leur acquisition sur une durée de trois ans correspondant à leur durée d'utilisation.

Les brevets sont amortis dès leur date d'acquisition ou date de dépôt sur une durée allant de 3 à 15 ans correspondant à leur durée de privilège.

Note 2 – Ecart d’acquisition – Goodwill

➤ La variation des valeurs brutes des écarts d’acquisition se présente comme suit (en Euros) :

| Entreprises concernées | 31/12/2008 | Augmentation | Sorties de périmètre | 30/06/2009 |
|-----------------------------|------------------|--------------|----------------------|------------------|
| VISIODENT S.A. | 1 154 631 | - | - | 1 154 631 |
| NEMOTEC | 831 589 | - | - | 831 589 |
| VISIODENT ITALIA | 1 128 124 | - | - | 1 128 124 |
| Total valeurs brutes | 3 114 344 | | | 3 114 344 |

➤ La variation des dépréciations des écarts d’acquisition se présente comme suit (en Euros) :

| Entreprises concernées | 31/12/2008 | Augmentation | Sorties de périmètre | 30/06/2009 |
|---------------------------------|------------------|--------------|----------------------|------------------|
| VISIODENT S.A. | 750 512 | - | - | 750 512 |
| NEMOTEC | 228 688 | - | - | 228 688 |
| VISIODENT ITALIA | 1 128 119 | - | - | 1 128 119 |
| Total des amortissements | 2 107 319 | | | 2 107 319 |

Aucun indice de perte de valeur n’ayant été relevé au 30 juin 2009, aucune dépréciation complémentaire de ces actifs n’a été enregistrée à cette date d’arrêt.

Note 3 - Immobilisations corporelles et amortissements

➤ La variation des valeurs brutes des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :

| Valeurs brutes | 31/12/2008 | Augmentation | Diminution | 30/06/2009 |
|---------------------------------------|------------------|---------------|------------|------------------|
| Installations techniques et matériels | 77 861 | 3 600 | - | 81 461 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 046 056 | 35 114 | | 1 081 170 |
| Total valeurs brutes | 1 123 917 | 38 714 | | 1 162 631 |

L’augmentation des immobilisations corporelles correspondent principalement à des achats de matériels informatique et à des agencements divers.

➤ La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :

| Amortissements | 31/12/2008 | Augmentation | Diminution | 30/06/2009 |
|--------------------------------------|----------------|---------------|------------|----------------|
| Intallations techniques et matériels | 76 286 | 518 | - | 76 804 |
| Autres immobilisations corporelles | 879 543 | 35 197 | | 914 740 |
| Total amortissements | 955 829 | 35 715 | | 991 544 |

Note 4 – Autres actifs financiers

Ils correspondent principalement aux dépôts de garantie versés sur les baux en cours et à des prêts au personnel.

| Valeurs brutes | 31/12/2008 | Augmentation | Diminution | 30/06/2009 |
|------------------------------|----------------|---------------|--------------|----------------|
| Autres actifs financiers | 144 672 | 58 027 | 2 755 | 199 944 |
| Total valeurs brutes | 144 672 | 58 027 | 2 755 | 199 944 |
| Amortissements et provisions | - | | | - |
| Total valeurs nettes | 144 672 | | | 199 944 |

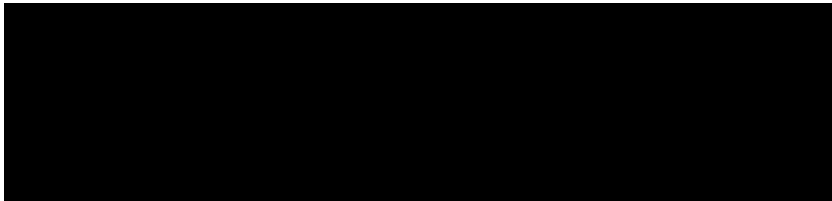
Note 5 - Stocks et en-cours

Les variations par rapport à l'exercice précédent se décomposent comme suit :

| Valeurs brutes | 31/12/2008 | 30/06/2009 |
|------------------------------|------------------|----------------|
| Marchandises | 362 017 | 318 770 |
| Matières premières | 1 046 792 | 680 729 |
| Total valeurs brutes | 1 408 809 | 999 499 |
| Amortissements et provisions | 209 916 | 209 916 |
| Total valeurs nettes | 1 198 893 | 789 583 |

Les stocks sont essentiellement constitués de matériel informatique et de matériel de radiologie.

Note 6 – Clients et comptes rattachés



Les clients douteux correspondent à des clients de Visiodent SA pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque. Ces créances sont provisionnées à 100 %.

La provision correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 30 juin 2009.

Note 7 – Actifs d'impôts différés

L'actif d'impôt différé est calculé sur la base d'un impôt de :

- 33.33% en France
- 35% en Espagne

Au 30 juin 2009, les comptes consolidés ne présentent aucune fiscalité différée eu égard à l'aspect significativement limité des écarts temporaires imposable et par l'absence de déficit reportable.

Note 8 - Autres actifs courants

La ventilation des autres actifs courants se décompose comme suit :

| | à - d'1 an | à + d'1 an | Total |
|---|----------------|------------|----------------|
| Personnel et comptes rattachés | 29 362 | | 29 362 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | | | |
| TVA déductible | 65 246 | | 65 246 |
| Etat- Impôt sur les sociétés | 198 980 | | 198 980 |
| Débiteurs divers | 59 739 | | 59 739 |
| Avances et acomptes fournisseurs | 86 083 | | 86 083 |
| Charges constatées d'avances | 107 869 | | 107 869 |
| TOTAL | 547 279 | | 547 279 |

Note 9 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

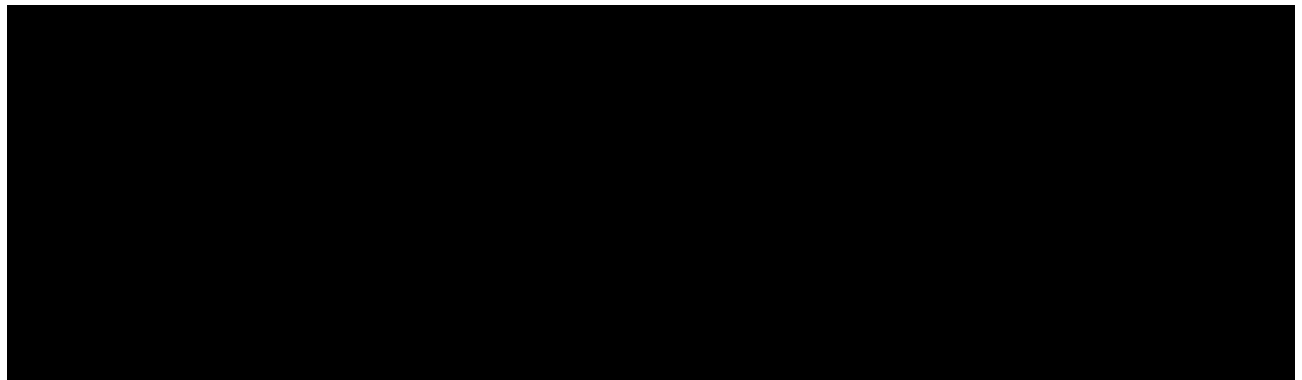
| | 31/12/2008 | 30/06/2009 |
|--|------------------|------------------|
| Les valeurs mobilières de placement | 24 160 | 24 160 |
| Les disponibilités | 1 125 333 | 983 634 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 149 493 | 1 007 794 |

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au coût historique.

A la date d'arrêté comptable, aucun indice de perte de valeur n'ayant été objectivement relevé, aucune dépréciation n'a été pratiquée sur les actifs financiers de la société.

Note 10 - Capitaux propres part du Groupe

Variation des capitaux propres



Suite au Conseil d'Administration du 17 avril 2009, l'intégralité des actions propres détenues, soit 83 941 actions d'une valeur de 325 337 euros ont été annulées. Cette annulation a entraîné une réduction du capital de 83 941 actions d'une valeur nominale de 13 431 euros. La différence, soit 311 906 euros a été imputée sur la prime d'émission.

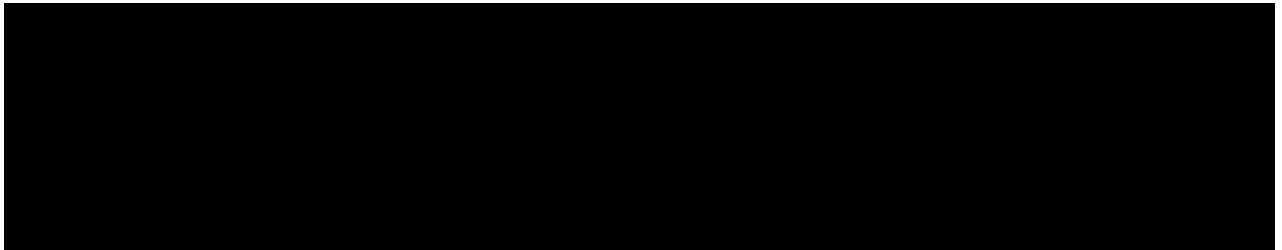
La société VISIODENT SA a procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 210 211 euros représentant un dividende par action de 0.05 €

La variation d'un montant de 53 525 euros du poste « Changement de méthode comptable » correspond à l'impact sur l'exercice clos au 31 décembre 2008 de l'application de la norme IAS 38 révisée.

Note 11 – Intérêts minoritaires

| | 31/12/2008 | 30/06/2009 |
|---|-------------------|-------------------|
| Réserves minoritaires | 155 666 | 146 284 |
| Ajustement Réserves Groupe / Minoritaires | -16 | |
| Dividendes versés aux minoritaires | | |
| Résultat minoritaire | -9 366 | -10 456 |
| TOTAL | 146 284 | 135 828 |

Note 12 - Provisions



Provision pour engagement de retraite :

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 3 %,
- Taux de progression salariale : 2 %,
- Table INSEE de 1998,

Au 30 juin 2009, le montant des indemnités de départ en retraite a été évalué selon un calcul actuariel pour l'ensemble du Groupe VISIODENT à 224 548 €uros.

Note 13 - Emprunts et dettes financières à long terme

Les emprunts et dettes financières à long terme s'analysent comme suit :

| | Echéance moins 1 an | Echéance +1an - 5 ans | Echéance plus 5 ans | Total |
|---|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|----------------|
| Emprunt bancaire | 140 238 | 288 312 | | 428 550 |
| Emprunt OSEO | 60 000 | 380 000 | | 440 000 |
| Total emprunts et dettes financières | 200 238 | 668 312 | | 868 550 |

Les emprunts ont été souscrits par VISIODENT SA. Les taux appliqués sont des taux fixes et taux variables, le Groupe se trouve par conséquent exposé à la fluctuation des taux.

Le taux d'intérêt appliqué à l'emprunt bancaire est un taux fixe annuel de 4.80 %. Le capital emprunté était de 700 K€ Le montant remboursé sur le 1^{er} semestre 2009 s'élève à 68 K€

Le taux d'intérêt appliqué à l'emprunt OSEO est un taux variable correspond à l'EURIBOR 3 MOIS majoré de 1.6% par an. De plus, OSEO perçoit une rémunération trimestrielle égale à 0.0394 % du quart du chiffre d'affaires annuel hors taxe. Cet emprunt pourra être converti en prêt à taux fixe sur demande l'emprunteur. Le taux fixe retenu lors de la conversion sera égal au CNO TEC 5 majoré 1.8 %. Le CNO TEC 5 est le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance constante exactement égale à 5 ans. Ce taux est publié par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le montant remboursé sur le 1^{er} semestre s'élève à 30 K€

Les emprunts du groupe décrit ci-dessus ne sont soumis à aucun risque de liquidités et le Groupe respecte ses obligations.

Note 14 – Autres dettes et passifs courants

Les autres dettes et passifs courants sont ventilés comme suit :

| | 31/12/2008 | 30/06/2009 |
|----------------------------|-------------------|-------------------|
| Clients créditeurs | 8 993 | 23 067 |
| Clients - Avoirs à établir | 40 109 | |
| Dividende à verser | | 210 211 |
| Autres créditeurs | 72 661 | 26 755 |
| Contrats de maintenance | 1 228 989 | 1 457 500 |
| TOTAL | 1 350 752 | 1 717 533 |

Les ventes de maintenance représentent des contrats s'étalant sur 12 mois. La partie facturée d'avance correspond à la durée restant à courir sur l'exercice suivant.

Les produits constatés d'avance ont été déterminés comme par le passé à partir d'un prix de revient standard.

Note 15 – Information relatives aux rémunérations des dirigeants :

Les seules transactions avec des parties liées concernent les dirigeants.

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société et les membres du Comité de Direction, constitué conformément à IAS 24 de personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du groupe VISIODENT.

La rémunération des principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

| | 31/12/2008 | 30/06/2009 |
|---|-------------------|-------------------|
| Rémunérations totales | 458 331 | 309 104 |
| Avantages à court terme | | |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 100 000 | |
| Autres avantages à long terme | | |
| Indemnités de fin de contrat de travail | | |
| Paiements en actions ou assimilés | | |
| TOTAL | 558 331 | 309 104 |

Les passifs figurant au bilan au titre de rémunérations (et/ou autres avantages) des dirigeants s'élèvent à 64 715 euros.

C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Note 16 – Chiffre d'affaires par nature :

Le chiffre d'affaires par nature s'analyse comme suit :

| en K€ | 30/06/2008 | 30/06/2009 |
|--------------------|-------------------|-------------------|
| Ventes de produits | 3 004 | 2 247 |
| Ventes de services | 2 368 | 2 167 |
| TOTAL | 5 372 | 4 414 |

Note 17 – Charges externes

Ce poste s'analyse comme suit :

| en K€ | 30/06/2008 | 30/06/2009 |
|---------------------|-------------------|-------------------|
| Loyers | 102 | 99 |
| Assurances | 35 | 21 |
| Honoraires | 217 | 108 |
| Services extérieurs | 613 | 401 |
| Divers | 127 | 116 |
| TOTAL | 1 094 | 744 |

Note 18 – Dotation aux amortissements et provisions

| en K€ | 30/06/2008 | 30/06/2009 |
|---|------------|------------|
| Dotation aux amortissements | 242 | 343 |
| Dotation aux amort. Immobilisations incorp | 205 | 307 |
| Dotation aux amort. Immobilisations corp. | 37 | 36 |
| | | |
| Dotation aux provisions | 73 | 2 |
| Provision pour indemnités de départ à la retraite | 50 | 2 |
| Provision pour dépréciation actifs circulants | 5 | |
| Provision pour risques et charges | 19 | |

Note 19 – Autres produits et charges opérationnels

| en K€ | 30/06/2008 | 30/06/2009 |
|---|------------|------------|
| Autres charges opérationnelles | 14 | 93 |
| Indemnités transactionnelles versées aux salariés | 11 | 85 |
| Divers | 3 | 8 |
| | | |
| Autres produits opérationnels | 40 | 31 |
| Indemnités diverses à recevoir | 40 | 20 |
| Divers | | 11 |
| | | |
| Total | 26 | -62 |

Note 20 – Coût de l'endettement financier net

| en K€ | 30/06/2008 | 30/06/2009 |
|---|------------|------------|
| Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie | 6 | 2 |
| Résultat de changes | -5 | 1 |
| Résultat sur cession de VMP | 12 | 3 |
| Escomptes | | -2 |
| | | |
| Coût de l'endettement financier brut | 28 | 25 |
| Intérêts sur emprunt OSEO | 11 | 6 |
| Intérêts sur emprunt bancaire | 14 | 11 |
| Intérêts sur billet à ordre | | 5 |
| Divers | 3 | 3 |
| Coût de l'endettement financier net | -22 | -23 |

Note 21 – Impôts sur les sociétés

Charge d'impôt sur les bénéfices :

Au 30 juin 2009, la preuve d'impôt s'établit comme suit :

| | CONSOLIDE 30/06/09 |
|-----------------------------------|-----------------------|
| Impôt sur les bénéfices théorique | -47 943 |
| Retraitements fiscaux | 584 |
| Total charge d'impôt | -47 359 |

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique :

| | CONSOLIDE 30/06/09 |
|---|-----------------------|
| Résultat net | 58 019 |
| Impôt exigible | 47 359 |
| Impôt différé | 0 |
| Total charge d'impôt comptabilisée | 47 359 |
| Résultat consolidé avant impôt | 105 378 |
| Taux | -45,50% |
| Impôt théorique | -47 943 |
| Différences | |
| Déficits antérieurs imputables | 0 |
| Amortissements excédentaires | 0 |
| TVTS | -74 |
| Amendes et pénalités | -91 |
| Autres réintégrations permanentes | -1 630 |
| Dividendes régime mère-fille | 0 |
| Reprise provisions pour dépréciation | 0 |
| Autre variation | 0 |
| Subvention : CIR | 0 |
| Autres déductions permanentes | 2 378 |
| Différences permanentes | 584 |
| | |
| Charge d'impôt réelle | -47 359 |

Note 22 – Résultat par action :

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre d'actions en circulation déduction faite du nombre d'actions auto détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en ajoutant au nombre d'actions en circulation, le nombre potentiel d'action à créer dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs.

30/06/2009

| | |
|---|-----------|
| Résultat Net (part du groupe) | 137 158 |
| Nombre d'actions composant le capital social | 4 204 229 |
| Nombre d'actions autodétenues | - |
| Nombre d'actions en circulation | 4 204 229 |
| Résultat par action en € | 0,0326 |
| Résultat par action dilué en € | 0,0326 |

D - AUTRES INFORMATIONS**Note 23 – Transactions avec les parties liées**- **Avec les filiales :**

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du groupe. Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achat ou vente de marchandises ou prestations de services,
- Créances clients ou dettes fournisseurs,
- Compte courant

- **Avec les dirigeants :**

En plus des éléments en note 15, les dirigeants perçoivent des royalties correspondant à 2.5% chacun des ventes des produits suivants :

- RSV HD Viewwireless,
- RSV HD Wireless,
- RSV HD USB.

Le montant comptabilisé au 30 juin 2009 est de 24 290 euros.

Note 24 - Engagements hors bilan

Néant

Note 25 - Charges de personnel et effectif du groupe à la clôture

L'effectif employé au 30 juin 2009 était de 59 personnes.

| Détail des charges | Effectif | Charges |
|--------------------|-----------|------------------|
| Italie | - | - |
| Espagne | 19 | 392 000 |
| France | 40 | 1 320 551 |
| TOTAL | 59 | 1 712 551 |

Note 26 – Information relative au Droit Individuel de Formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Au 30 juin 2009, 4200 heures de formation ont été acquises par les salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

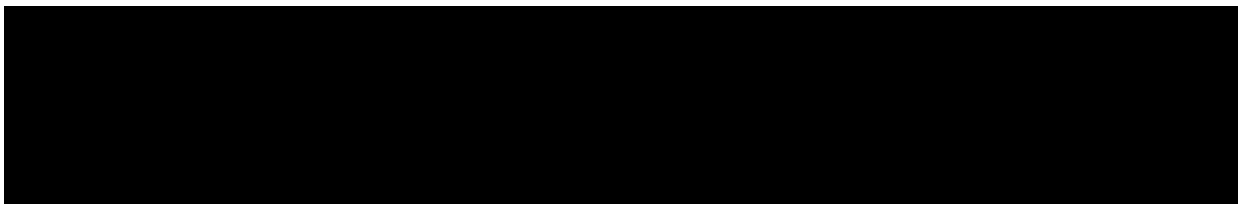
Le Groupe VISIODENT ne constate pas de provision au titre du Droit Individuel de Formation, considérant l'existence d'une contrepartie future (conformément à la politique du Groupe). Les formations prises au titre du Droit Individuel à la Formation répondent à un besoin de développement de compétences dans les domaines d'activités du Groupe. Par ailleurs, les demandes de formation déposées par des salariés ayant quitté le Groupe ou exemptés d'activité en fin de carrière sont négligeables.

Note 27 – Information sectorielles

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

| en K€ | 30/06/2008 | 30/06/2009 |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires France | 2 910 | 2 808 |
| Chiffre d'affaires Export | 2 462 | 1 606 |
| TOTAL | 5 372 | 4 414 |

La ventilation des immobilisations nettes par zone géographique se présente comme suit :



2 ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER

2.1 Responsables

Monsieur Michel OHNONA, en tant que Président directeur général et Monsieur Jacques SEBAG en tant que Directeur général délégué de la société VISIODENT, sont responsables de l'information financière et du rapport annuel financier ainsi que du rapport financier semestriel.

Leurs coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Michel OHNONA
Visiodent
30 bis, rue du Bailly
93210 La Plaine Saint Denis

Monsieur Jacques SEBAG
Visiodent
30 bis, rue du Bailly
93210 La Plaine Saint Denis

2.2 Attestation

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Michel OHNONA
Président directeur général

Jacques SEBAG
Directeur général délégué

3 RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

I - EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

1. MARCHÉ DES AFFAIRES – RESULTATS DU GROUPE

La crise financière internationale a affecté les résultats du 1^{er} semestre 2009 qui sont en retrait par rapport au 1^{er} semestre 2008. Cependant c'est surtout l'activité imagerie à l'export qui a baissé avec des marchés comme la Russie et la Corée du Sud.

L'activité logiciels et services en France a très bien résisté contribuant à la préservation des marges.

La crise ayant été anticipée, le Groupe avait pris des mesures qui lui ont permis de rester bénéficiaire dans cet environnement troublé.

Le Groupe a également investi dans la création de nouveaux services comme Visioweb, la fabrication et la maintenance de sites professionnels aux chirurgiens dentistes qui commence à rencontrer un accueil très favorable.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2009

Le Groupe a orienté sa stratégie vers les services récurrents. L'effort est amplifié sur le marketing de solutions récurrentes avec en particulier les contrats « Visiologic » qui permettent d'avoir le logiciel, la maintenance et des services associés pour un loyer mensuel unique. Ces solutions semblent être préférées par les praticiens à l'achat du logiciel et le règlement de la maintenance qui immobilisent des sommes plus importantes.

3. RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS RESTANT DE L'EXERCICE

Les principaux risques mais qui sont d'ores et déjà anticipés et auxquels il a été trouvé des solutions réside dans l'accumulation de stocks de marchandises. En effet le bon point du semestre a été le déstockage des produits avec une trésorerie positive et un stock déjà payé. La crise financière qui pourrait durer est anticipée avec des effectifs réduits et des mesures d'économie importantes.

II - SOCIETE MERE

1. RESULTATS

Au 30 juin 2009, la Société VISIODENT a réalisé un chiffre d'affaires de 3.363.691 € contre 4.436.924€ au 30 juin 2008.

A la même date, les charges d'exploitation s'élevaient à 3.222.914 € contre 4.008.420 € au 30 juin 2008 et le résultat d'exploitation ressort en définitive à 232.739 € contre 535.920 € au 30 juin 2008.

Les produits et les charges financières atteignent respectivement 17.062 € et 38.557 €, soit un résultat financier de – 21.495 €

Le résultat courant avant impôt s'établit à 211.244 € Il était de 512.256 € au 30 juin 2008 et le bénéfice, après résultat exceptionnel et impôts sur les sociétés, ressort à 96.471 € contre 361.857 € au 30 juin 2008.

2. ACTIVITE

L'activité a été en retrait surtout dans le domaine de l'imagerie numérique et surtout à l'export. Grâce à la maîtrise des coûts et à l'activité soutenue des produits à forte marge comme les logiciels et services les résultats restent positifs.

4. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS

AUDIT DE FRANCE - SODIP

12, cours Louis Lumière
94306 Vincennes
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de
Paris

FIDREX

Membre de Jeffreys Henry International
14, rue de la Pépinière
75008 PARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Visiodent, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Rapport financier semestriel 2009/V2

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 août 2009

Les Commissaires aux Comptes
AUDIT DE FRANCE – SODIP **FIDREX**
membre de Jeffrey's Henry International

Laurent GINET

Didier NATTAF